



Groupe agriculture du Massif des Alpes

GROUPE DE TRAVAIL AGRICULTURE ALPINE DU COMITE DE MASSIF DES ALPES

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 10 OCTOBRE 2022 REALISEE EN VISIOCONFERENCE

Liste des participants

Membres Comité Massif	du	Eric Lions	Président de la Chambre d'agriculture des Hautes Alpes
	de	François Thabuis	Président du Groupe agriculture, Représentant de la CRA AURA au Massif des Alpes
Administrations		Laurent Robert	Chargé de mission montagne DRAAF AURA
		Antoine Monet	DDT Haute Savoie
		Pascal Grosjean	Coordinateur pastoralisme DRAAF AURA
		Philippe Mathe	Chargé de mission pastoralisme, DDT des Hautes-Alpes
		Cédric Conteau	Coordinateur politiques montagne Environnement, Agriculture, Forêt, Commissariat de massif des Alpes
		Sabrina Largo	DRAAF AURA
		Brice Thollet	Chargé de mission Structuration des filières Animales – SIQO – BIO, DRAAF PACA
		Sabine Crégut	Chef de service DRAAF PACA
Régions		Salim Bacha	Chargé de mission Service Filières agricoles et agroécologie de la Région Sud PACA
		Olivier Villiez	Chargé de mission Service Montagne et Massif Alpin Région Sud PACA
		Flore Blondeau	Chargée de mission Service Agriculture, Région AURA
Acteurs agriculture Elus de montagne et parcs naturels,		Patrice Roucolle	Directeur de la Maison Régionale de l'Élevage
		Anouk Courtial	CERPAM
		Emmanuel Huguet	Président du Réseau pastoral AURA qui prend la suite de Philippe Cahn
		Bruno Caraguel	Directeur FAI et Secrétaire du Réseau Pastoral Auvergne Rhône-Alpes
		Nicolas Perrichon	Président du CERPAM
		Laurent Garde	Directeur adjoint du CERPAM
		Loïc Lavabre	Directeur du CERPAM
		Anne Castex	Directrice du Suaci Montagn'Alpes
		Fanny Bertrand	Chargée de mission SUACI Montagn'Alpes
		Amélie Kaufman	Directrice CORAM
		Guy Durand	Vice-Président CORAM



Groupe agriculture du Massif des Alpes

	Lucie Urtasun	Directrice FRGDS PACA
	Christian Gogny	Association nationale des élus de la montagne
	Maelle Robert	Chargée de mission agriculture PN Vanoise
	Manon Chevallier	Chargée de mission agricole PNR du Vercors
	Aline Comeau	Parc national du Mercantour
	Nathalie Girard	Chargée de mission à la Chambre régionale d'agriculture PACA
	Mathieu Villetard	DDT 05
	Christian Louis	Fédération nationale des communes pastorales
	Denise Leiboff	Présidente des communes pastorales de France
	Dorothee Lépolard	Chargée de mission parc national du Mercantour
	Clémentine Aspal	Chargée de mission parc national du Mercantour
Recherche	Emilie Crouzat	INRAE Grenoble
Enseignement	François Charron	Directeur école du Merle
	Frederic Laurent	Ecole du Merle
	Morgane Duffy	Cheffe de projet alpage école du Lycée agricole de Contamine

Introduction :

François Thabuis introduit la réunion en se présentant, en remerciant les participants pour leur présence. Il s'excuse pour la forme de la réunion tenue à nouveau en visio due à un télescopage de date avec le séminaire climasto et à l'absence de Cédric Conteau. Le prochain groupe sera en présentiel. Il balaie l'ordre du jour de la réunion :

- I. Restitution de l'ensemble des travaux sur les zones intermédiaires et parcours préalpins :
- II. Les Appels à Projet concernant l'agriculture seront abordés :
- III. Actions en cours sur les métiers de bergers
- IV. Site internet du groupe agriculture pour diffusion des travaux conduits sur le massif.

Restitution des travaux sur les zones pastorales intermédiaires

1. **Action CEPАЗ** « Continuités Ecologiques et trame des PARcours préalpins et des Zones intermédiaires des Préalpes françaises », présentée par Emilie Crouzat



Groupe agriculture du Massif des Alpes

Les zones pastorales représentent 40% du domaine pastoral, il s'agit de surfaces pâturées, productives et présentant un atout pour la biodiversité mais avec une tendance à l'embroussaillage.

Ces travaux sur les zones intermédiaires et les parcours préalpins a été réalisé avec 8 parcs et les services pastoraux ; d'autres acteurs ont été associés comme CBNA et les chambres d'agriculture.

3 phases : 1. Caractérisation de ces espaces, 2. Approfondissements thématiques et territoriaux et 3. Feuille de route identifiant les leviers pour une gestion agroenvironnementales de ces zones.

Anne rajoute que cette action fait suite à l'analyse de l'enquête pastorale qui a permis d'identifier ces zones pastorales et à la demande du massif de travailler sur ces zones spécifiquement car elles sont moins connues et moins accompagnées que les alpages sur le massif.

Phase I : Description de surfaces très différentes du nord au sud, milieux contraints par la pente, et très divers. Emilie Crouzat relève un manque de connaissance sur ces milieux et leur rôle en termes de connectivité écologique. Par ailleurs, le foncier est principalement privé ; morcelé et utilisé en intersaison, avec des besoins spécifiques en équipement et en entretien, particulièrement concernées par la prédation et fait peu l'objet de MAEC. Cf Rapport phase 1

La Phase II : zooms thématiques et territoriaux, sur la structuration foncière, les AFP et la place de ces espaces dans les systèmes d'élevage

Anne Castex présente la contribution du réseau pastoral alpin : Réalisation de fiches outils (Animation foncière et reconquête pastorale, AFP, Collectifs pastoraux, CPP, dispositifs territoriaux tels que PPT et POPI), Ces fiches outil sont construites de la même manière avec carte d'identité et exemples illustratifs. L'analyse transversale est présentée par Anouk Courtial du Cerpam :

Les difficultés liées au foncier privé avec méconnaissance des propriétaires nécessitent une structuration des propriétaires via la mise en place d'AFP ; en parallèle des collectifs pastoraux souples adaptés à ces zones complexes (ou groupements pastoraux plus présents en alpage) sont organisés pour les éleveurs pour prévoir une gestion concertée de l'espace et pouvoir assoir des investissements, des Conventions de pâturage sont contractualisées entre les AFP et collectifs pastoraux, avec la souplesse nécessaire à ces zones, et de l'animation foncière et des outils de reconquête pastorale peuvent enfin être mobilisés, ainsi que des investissements pastoraux.

A l'échelle territoriale, PPT et POPI permettent d'organiser le dialogue entre acteurs.

Les fortes contraintes existantes dans ces espaces engendrent un besoins de souplesse, de dialogue et de financement spécifiques, pour l'animation notamment et le suivi des outils mis en place.

Laurent Garde présente un Zoom territorial sur le massif des Monges et les préalpes d'Azur.

Vision des décideurs : les espaces intermédiaires sont une composante de l'économie rurale et portent des enjeux multiples concernant les risques d'incendie (DFCI), le multiusage qui se complique avec la fréquentation importante et la multiplication des chiens de protection, la prédation particulièrement difficile à combattre en milieux boisés, et le maintien de la biodiversité.



Groupe agriculture du Massif des Alpes

Ces espaces sont peu structurés très morcelés et l'accès au foncier est difficile, la Convention Pluriannuelle de Pâturage est un outil privilégié dans ce contexte pour sécuriser et développer l'activité pastorale.

Il est noté un manque de stabilité des politiques publiques et un manque de coordination pour remobiliser ces espaces : coconstruire des projets et actions, s'appuyer sur un diagnostic territorial d'émergence et d'animation (type POPI) et peser sur l'évolution des politiques publiques. Un autre enjeu important qui peut être abordé à travers ces outils porte sur le Vivre ensemble.

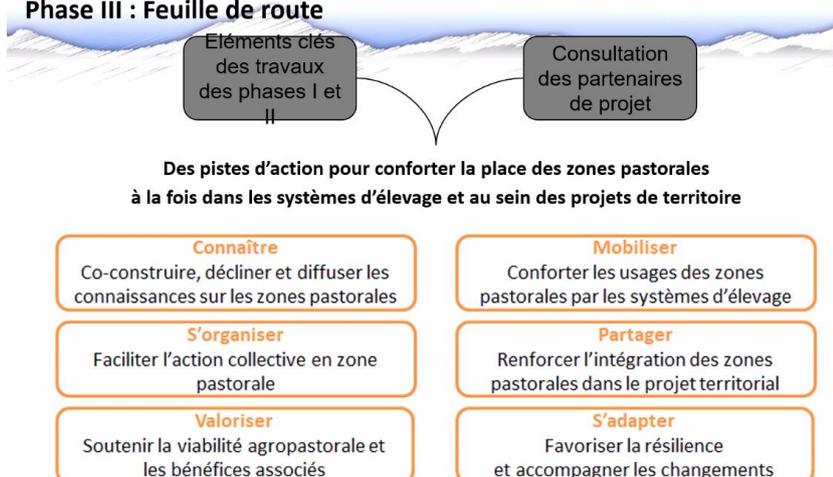
Sur les Associations Foncières Pastorale en particulier, une analyse documentaire, cartographique, et des enquêtes d'acteurs ont été réalisés par l'INRAE et présenté par Emilie Couzat. Le processus de mise en place des AFP est long ; ce qui représente un frein important mais l'AFP est un bon outil pour constituer des unités fonctionnelles.

Pour évaluer la place des zones pastorales dans les systèmes d'alimentation des élevages agropastoraux préalpins, des enquêtes ont été réalisées avec l'outil Stratpasto avec des fiches illustratives, montrant la place de ses zones dans l'organisation du pâturage, en fonction des besoins des animaux.

Un stage accompagné par INRAE en lien avec les PNR a permis des retours d'expérience illustrés au sein de territoires préalpins (entretiens auprès des PNR). Des brochures territoriales ont été réalisées, avec une description d'une zone pastorale et de la gestion mise en place : différentes modalités d'action sont mises en avant (ex d'actions et rôle des PNR dans le soutien au maintien ou à la reconquête des zones pastorales).

Phase III : feuille de route avec pistes d'action visant à améliorer et diffuser les connaissances, conforter les usages pastoraux sur ces zones, renforcer l'organisation, valoriser et s'adapter.

Phase III : Feuille de route



L'ensemble des productions CEPAZ est à retrouver en ligne

<https://nextcloud.inrae.fr/s/Ptqw2MkeBEzEzQy>



Groupe agriculture du Massif des Alpes

La présentation a suscité des réactions :

Guy Durand relève que dans les exemples présentés, on voit sur des photos aériennes que la forêt gagne du terrain. Pourtant, il semble qu'il y ait des difficultés pour remobiliser des zones pastorales en raison de réglementation de protection de la forêt ; alors même qu'avant les territoires étaient bien plus ouverts qu'aujourd'hui. Eric Lions appuie dans le même sens : dans le 05, le directeur de l'ONF évoquait des problèmes de retard par rapport aux plantations : aujourd'hui, l'ONF veut replanter. Or, ce sont des surfaces perdues pour le pastoralisme. De plus, les espaces boisés posent des problèmes de prédation car particulièrement difficiles à protéger.

Pour Eric Lions, ces zones sont des zones tampons comme les zones humides le sont pour l'eau ; elles apportent la ressource permettant de faire la jointure en intersaison et sont très importantes en contexte de changement climatique ! Les AFP sont effectivement de bons outils de maîtrise du foncier à développer dans ces zones.

Bruno Caraguel remarque que le clivage entre forestiers et agriculture reste. Il confirme la valeur importante de ces espaces qui peuvent présenter des ressources variées, y compris de feuilles. Il note que la proportion de propriétés privées importante rend difficile la création d'AFP si la commune n'est pas majoritaire.

Christian Louis pose la question de la diffusion des fiches outils produites dans la phase 2. Et des utilisateurs potentiels de ces fiches outils ? Comment renforcer l'intégration des zones pastorales dans les programmes territoriaux, tel que proposé dans la feuille de route. Quelle Evaluation des POPI ? quelles propositions précises d'action ?

Anne Castex et Emilie Crouzat répondent que les études, fiches outils et autres productions sont en accès libre sur la plateforme INRAE <https://nextcloud.inrae.fr/s/Ptqw2MkeBEzEzQy>, ainsi que sur les sites internet des partenaires <https://suaci-alpes.fr/thematique-projets/pastoralisme/echelle-alpes/cepaz/>. Le site internet en cours de construction pour diffuser les travaux du groupe agriculture pourra également répondre à ce besoin de diffusion.

Mathieu Villetard se pose la question de l'intégration de l'agri-photovoltaïsme dans l'étude sur ces zones intermédiaires. Cette thématique présente une forte pression dans les zones à l'adret des Préalpes, pour lesquels des propositions de pâturage sous panneaux sont de plus en plus proposées. C'est un enjeu montant de plus en plus fort sur ces zones agricoles moins sensibles que les zones culturales dans des espaces agricoles montagnards contraints. Y a-t-il eu des enquêtes sur l'enjeu agriPV sur ces zones intermédiaires ? D'autant que les zones qui sont embroussaillées sont difficiles à défendre pour le pastoralisme contre des projets agri-photovoltaïques. Il pose la question du positionnement des professionnels sur ce sujet.

Ce sujet n'a pas été exploré par l'étude.

Pour Emilie Crouzat, ces milieux sont particulièrement importants par rapport à la résilience des élevages au changement climatique. Pour Laurent Garde, il y a nécessité d'avoir un outil de gouvernance pour ces zones moins bien identifiés que les alpages collectifs via des outils comme le Popi par exemple.



Groupe agriculture du Massif des Alpes

2. POIA Trames pastorales et forêts matures

Action réalisée dans la continuité de Cepaz, présentée par Manon Chevallier

Le projet concerne 5 territoires de parcs naturels régionaux : Bauges, Chartreuses, Vercors, Verdon et Baronnies Provençales. Le parc du Vercors, central, porte le projet. Le constat a été partagé de connaissances variables sur deux trames (pastorale et forêt mature) ; d'où la construction d'un mode d'observation commune sur ces 2 trames.

3 tâches principales sont présentées :

1. partager le mode d'observation au niveau écologique et mutualiser les outils utilisés sur chaque territoire pour caractériser les connectivités et les réservoirs de biodiversité.
 2. Construire des méthodes d'observation partagées sur du long terme
 3. Définir des indicateurs de suivi pertinents et construction d'un programme opérationnel (cet hiver)
- Le POIA a démarré à l'automne 2021 et le terrain a été fait au printemps 2022.

La tâche 2. a été conduite par le SUACI en partenariat avec les chambres d'agriculture et les services pastoraux, l'INRAE et le CBNA.

Anne Castex présente la méthode avec partage d'une cartographie interactive commune et expertise croisée pour cibler les zones à enjeux pour chaque Parc naturel régional, via des éléments qualitatifs reprenant des enjeux agricoles, de biodiversité et/ou de connexion.

Dans chaque zone à enjeu, il y a eu identification d'exploitations (au moins 5 exploitations / parc) et 2 enquêtes ont été réalisées par parc avec différentes productions pour une représentativité alpine.

Les enquêtes ont été réalisées par les chambres d'agriculture, une synthèse est en cours et les principaux enseignements sont présentés par Fanny Bertrand :

L'Autonomie alimentaire est l'enjeu principal : l'utilisation de ces espaces permet des économies.

Le Bien-être animal ressort aussi avec l'ombrage des animaux quand il y a de fortes chaleurs.

Il y a aussi de objectifs patrimoniaux à l'utilisation de ces espaces.

Les Freins sont notamment l'embroussaillage et la prédation l'un augmentant l'autre. Le Multiusage pose aussi problème.

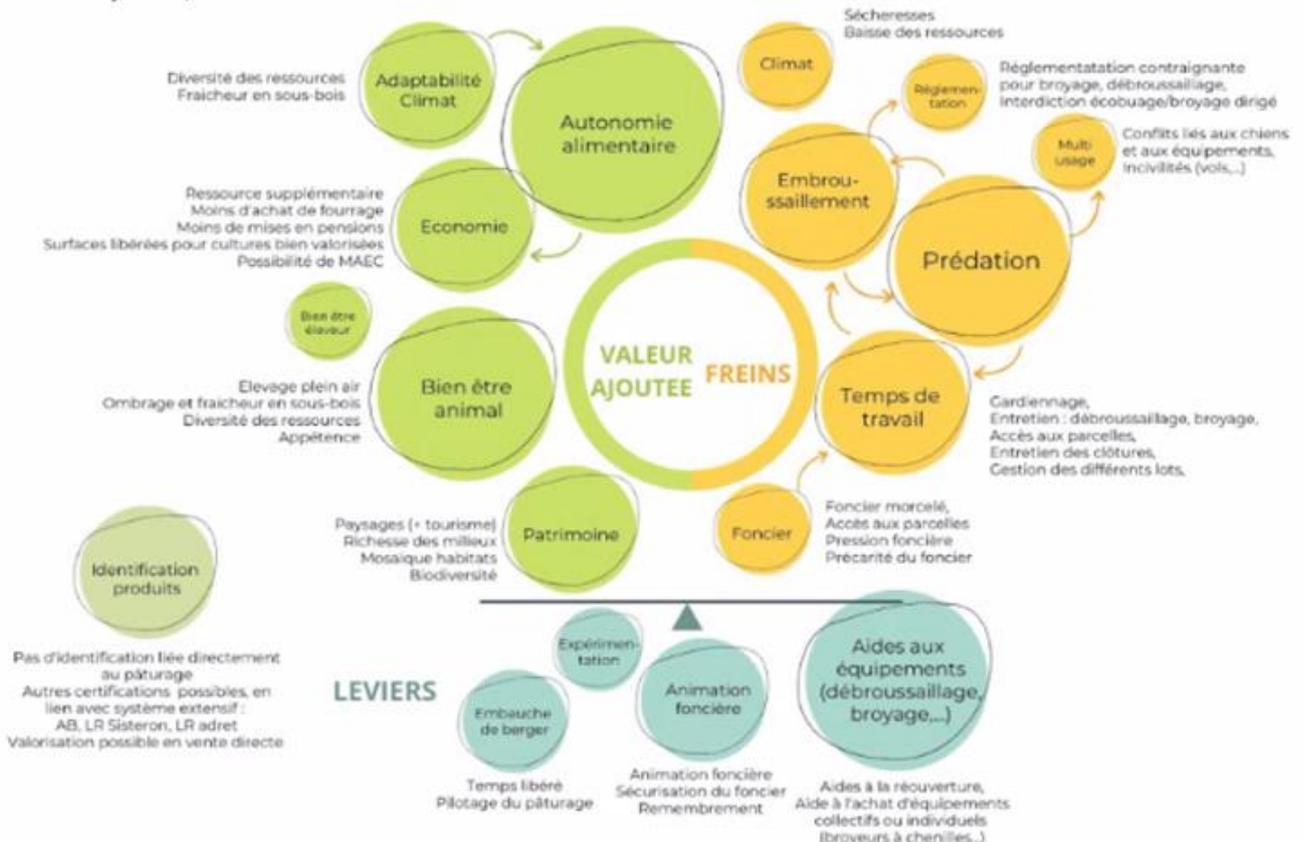
Les Leviers repérés sont le débroussaillage principalement, l'animation foncière, l'embauche de bergers et l'expérimentation de pâturage collectif à l'automne, valorisation des produits (VAJ indirecte).



Groupe agriculture du Massif des Alpes

Synthèse des enquêtes réalisées (en cours)

Valeur ajoutée, freins et leviers des ZIPP



La troisième phase consiste en des tests écopastoraux réalisés par les services pastoraux et coordonnés par le CERPAM sur la base d'un cadre méthodologique sur 1 jour, à l'échelle des unités de gestion (10 à 50 ha). La visite se fait en binôme service pastoral et CBNA, parfois en présence des PNR.

Le regard pastoral s'appuie sur la pastothèque (46 fiches montagne) qui permet d'appréhender la description des milieux.

Ces tests aboutiront à des propositions d'action : réorganisation de gestion, interactions avec d'autres milieux... Un bilan des tests est prévu le 10 novembre.

Côté CBNA : le travail consiste à identifier les typicités de végétation sur les trames intermédiaires et construire des stratégies de suivi avec des listes d'espèces indicatrices.

La dernière étape consistera à croiser les 3 actions et construire une suite par un 2ème POIA.



Groupe agriculture du Massif des Alpes

Emilie Crouzat signale le lien entre ce travail et une thèse qui va commencer à l'INRAE sur la résilience des exploitations ovines transhumantes au changement climatique : thèse réalisée par Anne-Lyse Murro à partir des exploitations suivies pour Alpage Sentinelle et celles-là.

Guy Durand demande à quelle époque s'est faite l'étude sur les exploitations. Les enquêtes ont été réalisées au printemps 2022. Pour Guy Durand, l'autonomie alimentaire est surtout compliquée cette année. L'an passé, le foin était mauvais mais abondant. L'autonomie alimentaire était stratégique déjà l'an dernier mais cette année le problème aurait été encore plus prégnant.

Pascal Grosjean remarque que le projet de thèse d'Anne Lyse Murro devrait être intéressant par rapport aux études réalisées.

Bruno Caraguel fait remarquer qu'étant en contact avec le Maroc et la Tunisie, quand il dit que les ressources pastorales existent chez nous, ces derniers trouvent que nous avons de la chance !

Laurent Garde ajoute que le CERPAM a prévu, dans un autre cadre, des enquêtes cette année de sécheresse exceptionnelle, pour comprendre comment les éleveurs s'en sont sortis.

Les appels à projet

Emergences de filières à bas niveau d'intrant (agence de l'eau)

Présentation par Brice Thollet.

L'appel à projet porte sur toutes les filières. Les chambres d'agriculture sont éligibles. L'AAP est ouvert jusqu'à décembre 2022. Taux de financement : 70%

Projet collectif de plus de 10 000 € éligible : étude de faisabilité technico éco, il s'agit d'ingénierie pour l'émergence et donc pas de financement d'investissement matériel.

Critère de sélection : quels impacts sur la ressource en eau, caractère collectif...

https://www.eaurmc.fr/jcms/pro_109154/fr/appel-a-manifestation-d-interet-soutien-a-l-emergence-de-filieres-agricoles-a-bas-niveau-d-intrants

Laurent Garde demande si la réponse à l'appel à projet peut comprendre l'abreuvement des animaux. L'objectif de l'agence de l'eau est d'améliorer la ressource en eau aussi bien d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Brice Thollet ne sait pas si cela comprend le stockage de l'eau pour l'abreuvement. Selon lui, ce projet implique une logique filière et produits. L'abreuvement n'est peut-être pas concerné.

Nicolas Perrichon précise que cet enjeu est très important.

Eric Lions insiste aussi sur la sécurisation de la production d'herbe pour rentrer dans les SOQ prévues. Il espère que ces thèmes puissent s'inscrire sur cet AAP.



Groupe agriculture du Massif des Alpes

François Thabuis demande ce qui l'en est des projets en lien avec la valorisation des produits ; le renouvellement et la gestion de la fréquentation en montagne, proposés par les chambres d'agriculture ? Brice Thollet rappelle le positionnement de Claude Balmelle, pour que les chambres puissent bénéficier de l'enveloppe majorée de la Mesure Agriculture, il faut vérifier que les chambres s'organisent Nord et Sud en couvrant l'ensemble du massif. Pour François, sur le multiusage et/ou sur la valorisation des produits, il y avait des attentes partagées au niveau des chambres alpines. Des financements pourraient être possibles pour Brice Thollet, sous réserve d'actions communes non financées par ailleurs. Eric Lions confirme que le partenariat Nord/sud va se renforcer. Une rencontre est prévue bientôt à cet effet.

Guy Durand témoigne du manque d'eau en alpage cette année et d'un problème de partage de l'eau : il a été pris à parti car il montait de l'eau aux vaches cet été. Sujet compliqué !

AAP Structurer des circuits d'approvisionnement de produits alimentaires locaux à destination des touristes : AAP lancé par le commissariat de massif

Les enjeux et objectifs généraux du contrat

Effet structurant sur l'organisation des filières d'appro locales

Affiner le diagnostic de l'offre et des besoins alimentaires au regard des flux touristiques
Rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les touristes consommateurs
Identifier les besoins d'investissement et d'étude
Donner de la visibilité pluriannuelle aux opérateurs
Favoriser la valorisation des produits locaux, de qualité et durables

Rôle de l'animateur territorial

Construit et suit l'avancée du programme d'actions sur 3 ans (Nb de chantiers; volume commercialisé)
Anime le projet
Mobilise les opérateurs (MOA) et accompagne les bénéficiaires finaux dans leur demande / soutien des travaux



**Un contrat pluriannuel pour élaborer et animer
une stratégie territoriale de structuration des circuits
courts alimentaires à destination des touristes
sur les territoire Espaces valléens alpins
porteurs de PAT**

Lancement d'un appel à candidature

Les régions financent déjà les outils de transformation. Ce n'est donc pas l'objet de cet AAP.

Question de complémentarité entre cet AAP massif et les autres financements : croisement filières d'appro de produits alimentaires en lien avec les flux touristiques <> des habitants

Comment alimenter les touristes qui viennent avec des produits locaux ? Financement des espaces valléens pour construire une stratégie pour répondre à ça :

- Affiner le diagnostic de l'offre et la disponibilité au moment où besoin
- Animation pour rapprocher les acteurs et structurer les circuits
- Valorisation des produits locaux, de qualité et durable
- S'appuie sur l'animateur territorial porteur de l'espace valléen et du PAT qui mobilise les ressources locales (par prestations...)



Groupe agriculture du Massif des Alpes

Dépenses éligibles: Dépenses en ingénierie et prestations pour des actions d'animation, d'étude ou de communication ; dépenses d'investissement dans le cadre d'action pilote, sous réserve d'absence de dispositifs de financement déjà existants

Calendrier de l'AAC : Dépôt des candidatures **avant le 15 Décembre**

Incitation à solliciter un cofinancement FEDER Alpes

Les porteurs de projet sont invités à répondre à l'appel à projet FEDER- Massif des Alpes : Soutien à un tourisme diversifié et durable dans le Massif Alpin avant le 15 Décembre 2022 au titre de la mesure 3 : Créer des conditions favorables pour un développement touristique durable et équilibré. Cette mesure vise à accompagner les territoires dans l'appropriation des enjeux de développement durable, de renforcement des liens ville/vallée/station et de les aider à se doter d'outils adaptés

Dépenses éligibles : ingénierie

AAP FEDER possible en parallèle

L'idée est d'inciter plusieurs territoires (3 au moins) à réfléchir ensemble. Par exemple, via un PAT départemental en lien avec espaces valléens ?

Flore Blondeau demande si l'AAP est en ligne quelque part ?

Cédric Conteau répond que ce n'est pas encore le cas. Jeudi et vendredi, les espaces valléens se réunissent. Dans la foulée, il y aura lancement de l'AAP.

Eric Lions rappelle que des PAT existent au niveau de EPCI ou de départements. Des avancées sont à faire sur la structuration de l'offre aux besoins dont ce dont vient de parler Cédric par rapport aux touristes. A travers cet AAP, on pourrait peut-être accompagner des actions avec les marques locales existantes.

Pour Cédric Conteau, il faut réfléchir à des complémentarités entre périodes scolaires et les périodes touristiques qui pourraient utiliser les outils de transformation.

L'objectif est un surcroît d'animation pour améliorer l'efficacité des PAT.

Eligibles : espaces valléens porteurs de PAT qui veulent travailler sur volet touristique

Pour Anne Castex : certaines actions envisagées par les chambres telles que la mise en place de paniers gare ; ou l'accompagnement des filières émergentes en lien avec les PAT, pourraient rentrer dans cet AAP.

Anne relaie une question de Philippe Cahn : Sur quelles lignes sont financés ces AAP ? sur PSEM ou FNADT ?

Cédric répond que le PSEM est fléché sur le pastoralisme (financements ministère agri) et FNADT plutôt sur les filières et l'organisation des filières. Cet AAP est donc sur du FNADT. Mais avec des fonds feder tourisme pour élargir l'enveloppe.



Groupe agriculture du Massif des Alpes

Le FNADT peut aller aussi sur sujets innovants comme le foncier ou l'installation/transmission si les actions proposées ne sont pas redondantes avec des financements existants.

Denise Leiboff a déjà travaillé sur les PAT, elle relève que l'organisation de la logistique est une problématique importante et demande si cela peut rentrer dans cet AAP ? Cela semble possible avec une notion de croisement entre PAT et EVV.

Pour Laurent Garde : le changement climatique et la ressource en eau sont un enjeu fondamental et doivent faire l'objet d'accompagnement importants car ces sujets préfigurent l'avenir.

Pour Brice Thollet : année exceptionnelle par rapport à l'eau avec des personnes qui s'occupent de l'hydraulique agricole. Réflexion qui pourra s'étendre à l'élevage. Message entendu !

AAP biodiversité (Cédric)

<https://europe.maregionsud.fr/actualites/toutes-les-actualites/details/actualites/feder-massif-des-alpes-lutter-contre-lerosion-de-la-biodiversite-et-la-degradation-des-ecosysteme/>

Opérations < 5 ans

Dossiers 1^{er} déc/31 mars/30 juillet/ décembre : plusieurs échéances

Groupe de travail du CNM portant sur l'agriculture et le pastoralisme

Logement des bergers

Travail en cours avec le Conseil National de la Montagne (cf diaporama des propositions)

Présentation du contexte par Bruno Caraguel avec des règles de logement qui datent de 1996 et qui mériteraient d'être mise à jour du contexte actualisé. La proposition est de faire une distinction entre les logements principaux, les secondaires et temporaires ou d'urgence pour un appui très ponctuel.

Certaines règles sont inapplicables comme les 100l d'eau potable par jour et par salarié notamment. D'autres règles n'ont pas été prévues comme l'existence de toilettes sèches, le remisage des armes... D'autres sont incohérentes comme le rapport entre ouvertures et surfaces.

La « non mixité » doit également être revue dans l'idée du respect de l'intimité.



Groupe agriculture du Massif des Alpes

Bruno Caraguel rappelle l'historique de ce travail : Le 3 septembre 2019, le CNM avait passé commande sur une réflexion concernant les contrats de travail et les conditions de logement. Une priorité a été faite sur les logements avec reprise de l'arrêté de 1996 et différents groupes de travail. En février 2021, les bergers, qui avaient pourtant participé à l'élaboration des propositions, se sont finalement opposés aux propositions à la fin.

La typologie actuelle a donc été reprise de manière plus technique, en laissant le soin aux représentants des salariés et des employeurs de faire des propositions réglementaires. Cette proposition technique est actuellement en consultation chez les bergers, jusqu'à fin octobre. Cette typologie pourra ensuite servir d'éléments de négociations dans les instances paritaires.

Anne Castex signale que la réunion du CNM prévu le 17 novembre, n'abordera pas ce travail en détail mais sûrement plutôt la méthodologie future pour les groupes de travail. Eric Lions représente le massif des Alpes au CNM et pourra se faire le relais de ces réflexions.

Pour Bruno Caraguel, le problème est qu'il y a beaucoup de points de blocage à l'heure actuelle (en orange) et donc beaucoup de frictions possibles avec les bergers, dans un contexte de judiciarisation constante !

Pascal Grosjean rappelle qu'il avait évoqué en groupe de travail le problème des logements insalubres, pour rechercher des solutions pour forcer les propriétaires à les améliorer, notamment sur les logements principaux. Le financement à 100% pourrait être facilitateur.

Bruno Caraguel répond que les inspecteurs du travail sont en train de contrôler les logements d'alpage et sont en train de se faire des idées sur le sujet.

Formations

Frédéric Laurent intervient sur le diplôme de berger, financé par la région PACA sur la base de 900h soit 1 an. Le Merle forme des bergers salariés depuis 1931.

Public jeune : 80% de moins de 26 ans sur dernière promo avec parité et moitié bac+2

La Région finance 18 places.

Les stagiaires sont rémunérés via pôle emploi ou un dispositif régional

90% d'insertion à l'issue

Cette année, l'objectif était de former plus de bergers à la demande de la DRAAF avec des modules en lien avec le lycée de Carmejane.

Le BPA a un avenir incertain, il devait être supprimé mais sans certitude à ce jour. C'est une opportunité de rénover le diplôme.

Réflexion avec UMT pasto : un stage a été réalisé par Manon Daux (Supagro Montpellier) pour évaluer le rôle des bergers sur la région sud, ce qui a permis de mettre en avant une multiplication des rôles et un turn over important.



Groupe agriculture du Massif des Alpes

De 2000 à 2020 : 70% des bergers formés au Merle sont toujours dans le domaine ; 20% sont devenus éleveurs et 50% sont toujours bergers.

Il existe un besoin important en bergers sur les départements alpins, l'été mais aussi au printemps.

Pour faire suite à l'étude de Manon : que faut-il mettre en place pour répondre aux besoins des éleveurs ?

Des difficultés de financement de formations courtes existent également pour les bergers en activité : quand ils travaillent, ils ne peuvent pas se former. Et en CPF, seules des formations identifiées sont validées. Quels fonds pourraient être mobilisés pour cela ?

Le problème porte également sur le niveau de la formation qui ne correspond pas au travail demandé pour un berger d'alpage. Le Niveau 3 en formation ne correspond pas à l'autonomie et à la responsabilité d'un berger en alpage ; il correspondrait davantage à un exécutant, c'est-à-dire un travail de berger en bergerie sous les ordres de l'éleveur plus qu'à un berger d'alpage. Les compétences à avoir en alpage sont diverses.

François ajoute qu'il est important d'associer les organismes de formation à nos travaux. Il faut les associer comme partenaires directs à nos projets pour que les actions se croisent davantage.

Laurent Robert intervient pour rappeler qu'il y a toujours besoin d'évolutions dans les métiers avec des formations qui doivent s'adapter aux besoins.

Pour les formations continues, une piste serait de faire en sorte que le contrat de l'employeur démarre plus tôt (15 jours) pour que la formation puisse être prise en charge. L'hypothèse est évoquée d'après Frédéric Laurent.

Sur le massif central, Auvergne estive souhaite également proposer une offre de formation pour les bergers.

Amélie Kauffmann rappelle que dans le cadre du plan de sauvegarde de la transhumance à l'Unesco, il y a un groupe de travail qui porte sur ce sujet de la formation ; le Domaine du Merles y est associé.

Laurent Garde rajoute que ces thèmes s'inscrivent dans le travail du réseau pastoral alpin avec un moment technique prévu à l'automne en réunissant les CFPPA de formations de bergers. Il existe des crispations sur le terrain ; l'enjeu est fondamental !

Questions diverses et Prochain groupe agriculture

La présentation des projets 2023 sera prévue au prochain groupe.

Pour Cédric Conteau, l'enseignement agricole doit être associé à notre groupe agriculture avec des représentants invités mais lesquels ? Il faut identifier quelques structures représentatives des autres. Des propositions sont à faire à François et à Cédric pour inviter les bonnes personnes relais.

Bruno Caraguel explique que l'évolution de la réglementation des formations oblige les formateurs à avoir un agrément Qualiopi ; ce qui oblige les services pastoraux à passer par d'autres organismes



MASSIF
des **ALPES**

Groupe agriculture du Massif des Alpes

en disposant, comme les chambres d'agriculture ou les organismes agricoles. Ceci réduit les possibilités de formation.

Christian Louis remercie d'être invité. Il évoque un Projet de loi actuel sur les clôtures qui va poser problème pour le pastoralisme. Les sénateurs sont à mobiliser. Les dispositifs PPT et POPI devraient aussi être présentés pour, à minima, une connaissance commune des deux dispositifs ; Concernant l'enjeu de l'eau, c'est sans doute l'enjeu du XI ème siècle. Le pastoralisme ne peut pas être absent du débat alors que l'eau est primordiale pour le pastoralisme.

Cédric Conteau rappelle que dans l'actuelle convention de massif, l'enjeu eau a été intégré, avec un croisement avec le sujet du multiusage. Maintenant, il faut proposer des actions de fond.

La région PACA a pris le lead sur cette réflexion, qui est en cours de structuration.

Au comité de massif, l'enjeu de l'eau à faire remonter également, via l'ensemble des acteurs présents.

Le prochain groupe se réunira en présentiel, idéalement sur l'alpage école de Contamine.